

Prud'homme (Sask.)  
ce 25 mars 1946.

Monsieur Raymond Denis,  
La Sauvegarde,  
Montréal, (Qué.)

Cher Monsieur Denis,

Je vous remercie de votre lettre du 20 mars. J'en recevais une de l'abbé Gosselin le même jour, sur le même sujet. Il m'avait déjà écrit auparavant, ainsi que M. Pouliot, au sujet de votre réunion à Montréal avec M. Leprohon.

Je reste persuadé, après étude des détails de dépenses de CKSB qu'on aurait pu dépenser considérablement moins pour l'installation du studio. Toutefois, je suis tout disposé à me rendre aux raisons qu'on fait valoir pour justifier ces dépenses, à savoir que Saint-Boniface se trouvant dans une situation très particulière par le fait de sa proximité de Winnipeg, ces dépenses permettront des recettes proportionnées.

Je reste également persuadé qu'il est préférable, pour un poste français des Prairies, de débiter avec un horaire quotidien de 6 heures et un personnel beaucoup plus restreint. Mais ici encore, le plan d'exploitation adopté pour CKSB pourrait être, pour Saint-Boniface, celui qui convient.

Tout ceci, à condition que les ressources initiales suffisent à un tel lancement. On dit toujours que pour faire de l'argent il faut un capital rondet. Mais quand le capital dont on dispose est restreint, il faut se contenter de faire moins.

Et s'il arrivait que CKSB soit un fiasco parce que le capital initial dont disposait cette entreprise n'était pas suffisamment considérable pour qu'il réussisse, je n'admettrais même pas alors que nos projets soient irréalisables, parce qu'il y a moyen de débiter plus humblement. A la réunion de Saint-Boniface, lorsque MM. Dupont et L'Allier nous ont donné le chiffre de \$35,000 par poste, ils ont répété sur tous les tons que ce chiffre ne correspondait qu'à une entreprise qui comprimerait fortement les dépenses d'installation et d'exploitation. Ils n'avaient certainement pas en vue un studio de \$40,000.00, ni un horaire quotidien de 11 heures, ni un personnel de 15. Au fait, aucun des postes qui existent actuellement dans l'Ouest, à l'exception de CBK, n'a débuté aussi princièrement.

Encore une fois, on a peut-être raison de faire valoir que CKSB peut rêver et bâtir grand parce qu'il rentrera dans ses frais. Mais en conclure que les autres ne peuvent pas se construire et marcher sur une autre base, non et non!

Il importe souverainement, pour chacun de ceux qui ont à coeur la réalisation du plan général des quatre postes, de se convaincre de cela. Il ne sera pas facile de convaincre le bureau des gouverneurs. Soit. Mais si nous sommes convaincus, nous y arriverons. Je crois qu'il sera nécessaire de préparer un dossier qui contienne les détails des autres postes. J'ai ici le rapport financier de New-Carlisle de 1939 et de 1940. Nous en aurons d'autres.

J'ignore pourquoi les démarches pour Sudbury et Timmins semblent être couronnées de succès plus vite que les nôtres. Je crois qu'il faut tenir compte de plusieurs facteurs:

- 1o La plus grande proportion de la population Canadienne-française dans l'Ontario global que dans l'Ouest.
- 2o L'acceptation de l'élément anglo-saxon du fait du développement rapide de cette population et de l'impossibilité, pour lui d'empêcher le bilinguisme d'exister en Ontario. Dans l'Ouest, ce même élément est décidé à ne pas permettre cela.
- 3o Le fait que, à ce qu'il me semble, la majorité de la population de l'Ontario Nord est canadienne-française et à proximité du Québec Nord. Ici, nous sommes éparpillés et en minorité infime dans tout le territoire que doit couvrir chacun de nos postes. Ainsi les 30,000 de la région restreinte de Sudbury et les 28,000 de tout le nord de la Saskatchewan.

Il serait bon, cependant, de vous renseigner auprès des dirigeants de Sudbury et Timmins sur la manière dont ils se sont pris. Nous pourrions apprendre.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir écrit.

Il vous intéressera sans doute de savoir que la souscription se poursuit en Saskatchewan: \$2,500.00 depuis le 1er janvier - soit un total de \$49,031.29 à date.

En ce qui concerne le nord de la province, les élections paroissiales viennent de se terminer et les élections régionales se tiennent actuellement - selon le mode indiqué dans les Instructions que je vous envoie sous pli séparé. Nous aurons l'assemblée des délégués, à Prince-Albert, le 24 avril. C'est le Directeur élu à cette assemblée qui prendra les affaires en mains. Je persiste à croire que les démarches pour l'obtention des 3 permis devraient reprendre environ 3 mois après l'inauguration de CKSB. D'une manière ou de l'autre, ces démarches seront lentes et laborieuses. Si les gouverneurs maintiennent leur décision d'attendre les résultats de Saint-Boniface, il leur faudra logiquement attendre au moins 3 ans ou plus. Nous ne pouvons pas attendre si longtemps. Il est tout aussi logique et beaucoup plus raisonnable d'accorder les permis cette année même. Sachant, comme

M. Raymond Denis

-3-

nous le savons, que le délai déclaré n'est qu'un prétexte, nous serions peu sage de lui accorder plus de valeur. Nous aurons attendu 15 ou 18 mois avant de nous présenter de nouveau, par esprit de conciliation. Il me semble que ce sera assez.

Tout le monde est bien ici. Chez-vous également, j'espère. Bien le bonjour de tous à tous.

Mgr Maurice Baudoux, P.D.

MB/YC